

# la lettre

## de Guy DELCOURT

vosre député de la 13<sup>ème</sup> circonscription du Pas de Calais



**Un engagement  
constant et sans faille,  
pour aujourd'hui et  
pour demain**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette première année de mandat de député qui vient de s'écouler est une fois de plus l'occasion de vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée lors des élections législatives. Elle constitue aussi l'opportunité de vous démontrer mon engagement sans relâche pour la défense de vos droits et intérêts, et ceux de l'ensemble des Français.

Tout au long de cette session parlementaire, j'ai pu mesurer l'ampleur de la tâche qui incombe à chaque député, qui plus est membre de l'opposition. Avec l'ensemble du Groupe socialiste, radical et citoyen, les combats ont été nombreux pour tenter d'infléchir la politique de Nicolas SARKOZY. La multiplication des textes de lois déposés dans l'empressement par l'UMP a nécessité une vigilance de tous les instants pour préserver vos acquis et votre avenir.

Si de nombreux projets de loi ont été adoptés contre l'avis du Groupe socialiste, l'action politique au sein de la circonscription comme à l'Assemblée nationale a permis de faire reculer le gouvernement, et de démontrer la volonté et l'attachement des députés socialistes à être une opposition constructive au service des Français.

Dans cet engagement, vous pouvez compter sur moi.

Bien à vous,  
**Guy DELCOURT**

**le Groupe SRC**  
à l'Assemblée nationale

# Le rôle de votre

## À l'Assemblée nationale :

*Si la mission la plus visible des députés est le vote des lois, le travail de fond s'effectue le plus souvent en dehors de l'hémicycle, dans les commissions et les groupes d'études.*

### **Mes principales fonctions :**

- Membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.
- Président du groupe d'études sur les « droits de l'enfant et de l'adolescent et la protection de la jeunesse »
- Secrétaire du groupe d'études sur les « prisons et conditions carcérales »
- Membre du groupe d'études sur « l'intégration des personnes fragilisées et handicapées »
- Membre du groupe d'études sur le « Tibet »

## **Le handicap : un dossier capital**

*Parce que les personnes handicapées doivent bénéficier des mêmes droits que l'ensemble des Français et qu'elles sont souvent peu entendues, il est indispensable de soutenir leurs revendications.*

*À ce titre, j'ai demandé plusieurs fois à la Secrétaire d'État chargée de la Solidarité une véritable revalorisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), ainsi que la mise en place d'un revenu d'existence pour les publics handicapés.*

*Les difficultés liées au logement sont aussi très prégnantes pour les citoyens en situation de handicap. J'ai donc interpellé le Gouvernement pour permettre l'attribution prioritaire des logements sociaux aux personnes handicapées.*



# re député

## représenter - légiférer - contrôler



### **Quelques unes des propositions de loi que j'ai cosignées :**

- pour instaurer une aide au départ en vacances pour les enfants et adolescents mineurs
- pour promouvoir la laïcité dans la République
- pour renforcer les droits des assurés
- pour supprimer le mot race de l'article premier de la Constitution
- pour assurer le respect des droits des demandeurs d'asile

La possibilité offerte aux députés de poser des questions, écrites ou orales, permet d'interpeller le Gouvernement sur les conséquences parfois désastreuses de sa politique.

Dans ce cadre, j'ai notamment eu l'occasion d'interroger le Gouvernement sur :

- la loi de modernisation de l'économie qui porte atteinte aux commerçants et artisans de proximité et précarise l'emploi,
- la politique du logement et plus particulièrement sur le manque de réelles mesures engagées pour les sans-abris,
- et l'adoption par le Parlement européen de la directive sur l'immigration, dite directive « retour », et ses conséquences sur la politique de l'immigration en France.

### **La réforme des allocations familiales :**

En instaurant la majoration unique de ces prestations à 14 ans et non à 11 et 16 ans comme c'était précédemment le cas, cette réforme pénalise une fois de plus les ménages les plus modestes. Ce sont en effet près de 600 euros qui, au total, sont grevés sur le budget des familles.



# **Le pouvoir d'achat,**

**il ne faut pas se contenter d'en parler,  
mais agir pour l'augmenter!**

Nicolas Sarkozy s'était engagé à être le « président du pouvoir d'achat ». Un an après, le bilan est terrible : les caisses de l'Etat ont été vidées pour financer un paquet fiscal qui coûte 15 milliards d'Euros ( 98 milliards de francs). Cet argent ne profite qu'à une minorité. En revanche l'immense majorité des Français voit ses conditions d'existence se dégrader. Le prix de l'énergie pèse comme jamais dans le budget des familles. Les salaires ne progressent pas, mais les taxes se multiplient (taxes sur les malades, sur les abonnements Internet...)

Le groupe socialiste a replacé la question du pouvoir d'achat au cœur du débat public en interrogeant systématiquement chaque semaine le gouvernement lors de toutes les séances de question d'actualité. Nous avons forcé le débat en déposant des amendements à la loi de finances, au collectif budgétaire, à la loi de consommation, à la loi de modernisation économique...

## **Nos victoires sur le pouvoir d'achat.**

La gauche n'est pas majoritaire, mais avec le soutien de l'opinion publique, nous avons réussi à faire plier le gouvernement sur plusieurs sujets.

Nous avons par exemple repoussé un premier assaut sur la durée légale du travail (qui permet le déclenchement du paiement des heures supplémentaires), obtenu le maintien de l'exonération de redevance télé pour les personnes âgées modestes ou celui de la carte famille nombreuse. Nous avons contribué au recul du gouvernement sur les propositions de déremboursement des affections longue durée (VIH, cancer, diabète...). C'est suite aux questions répétées de la gauche que le gouvernement a accepté à la veille des municipales d'augmenter le minimum vieillesse. L'évolution encore timide du Gouvernement sur le « chèque transport » est liée aux demandes constantes de la gauche depuis novembre dernier.

# Nos propositions sur le pouvoir d'achat



## **Augmenter les revenus :**

- majoration de 50% de la PPE
- revalorisation forte des petites retraites
- conférence salariale pour augmenter SMIC et rémunérations
- exonérations de charges sociales liées aux augmentations de salaires
- lutte contre le développement de l'emploi précaire

## **Baisser les prix des produits de première nécessité :**

- baisse de la TVA sur les produits alimentaires
- répercussion sur les consommateurs des marges de la grande distribution

## **Diminuer le coût du logement :**

- encadrement de tous les loyers et revalorisation des aides au logement
- plafonnement des taux variables sur les crédits immobiliers
- respect des 20% de la loi SRU pour faciliter l'accès au logement social

## **Donner des vrais droits aux consommateurs :**

- création d'une « action de groupe » permettant aux consommateurs de se regrouper pour obtenir une juste indemnisation des préjudices subis

## **Maîtriser les coûts de l'énergie :**

- généralisation du chèque transport à tous les salariés

## **Supprimer les franchises médicales**

### **Ces mesures sont financées :**

- prélèvement exceptionnel sur les compagnies pétrolières
- suppression du bouclier fiscal et des exonérations accordées aux grosses successions
- suppression de l'exonération de TIPP dont bénéficie le transport aérien
- suppression du dispositif de Robien dans l'immobilier
- constitution sur les revenus tirés des stocks options

Toutes ces mesures d'application immédiate doivent être complétées par des efforts en faveur de l'éducation, de la recherche et de l'innovation.



# Le logement

## doit devenir une cause prioritaire



Le logement, chacun le sait, est un sujet de préoccupation majeur. Le grand écart entre les annonces du gouvernement et la réalité sur le terrain est source de frustrations et souvent de désespoir. Alors, comment aller plus vite ? Les députés et sénateurs socialistes, radicaux et citoyens ont engagé une concertation avec les associations de la plateforme DALO (droit au logement opposable). Ce travail a débouché sur le dépôt d'une proposition de loi que j'ai signée et dont vous pouvez lire ci-dessous les principales dispositions :

### **Ce que nous proposons sur le logement :**

1. Encadrer les loyers et revaloriser les aides au logement.
2. Aucun avantage fiscal ne doit être donné pour l'achat de résidences de standing. Ces avantages ne doivent être accordés que pour les appartements qui sont ensuite mis sur le marché de la location à des tarifs modérés.
3. Création d'un service public universel de cautionnement des locataires pour sécuriser les propriétaires et les inciter à ne plus hésiter à louer leurs logements vacants et éviter aux locataires l'immobilisation de plusieurs mois de loyers.
4. Faire respecter l'obligation de construction de 20% de logements sociaux dans toutes les communes en créant la possibilité pour l'Etat de se substituer aux maires défaillants.
5. Dans toutes communes en dessous des 20%, autoriser l'ouverture des programmes de construction à la condition qu'ils comprennent 50% de logements sociaux.
6. Augmenter le budget logement pour permettre la construction de 120 000 habitations à loyers modérés par an.

# Le code du travail en miettes



## **Les heures sup : pourquoi cela ne marche pas ?**

*C'était une des grandes propositions de la campagne présidentielle de N. Sarkozy : « travailler plus pour gagner plus ». Un an plus tard, les chiffres du bilan démentent totalement la réalité de ce slogan.*

*Que dit l'Acoss (la banque de la Sécurité sociale) ?*

- 1. Les entreprises ne font pas faire plus d'heures supplémentaires.*
- 2. La plupart de ceux qui font des heures supplémentaires aujourd'hui les faisaient déjà avant.*
- 3. Le seul gain potentiel pour ces salariés c'est l'exonération de cotisation sociale. 10 euros pour un salarié au SMIC pour 5 heures supplémentaires.*
- 4. Mais les heures supplémentaires vont entrer dans le revenu fiscal de référence qui sert de base de calcul pour les abattements fiscaux, pour l'estimation des allocations comme par exemple la Prime Pour l'Emploi. Ainsi au final, ce qui est gagné d'une main risque d'être perdu de l'autre !*

## **La déréglementation des conditions de travail**

*Le gouvernement a expliqué vouloir en finir avec le « carcan des 35 heures ».*

*Ce n'était qu'un prétexte pour démanteler le code du travail au mépris de la négocia-*

*tion sociale. Même le MEDEF a trouvé que la méthode gouvernementale était une « trahison » et que le pouvoir avait tordu « le cou au dialogue social » dans le dossier du temps de travail.*

*Ce ne sont pas seulement les 35 heures qui sont visées. Ce sont toutes les règles collectives de protection des salariés qui sont visées.*

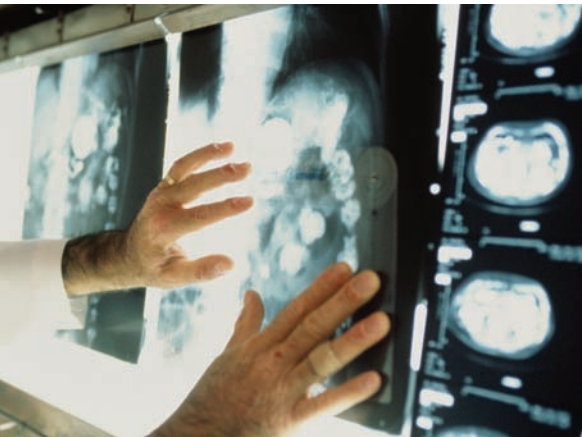
## **Quelles seront les conséquences de l'adoption de la loi réformant le temps de travail ?**

- Les repos compensateurs automatiques après la 41ème heure sont supprimés.*
- La seule limite de durée du travail est désormais de 44 heures par semaine sur douze semaines consécutives.*
- Pour les salariés au forfait, leur employeur pourra exiger qu'ils travaillent 282 jours par an contre 218 aujourd'hui jusqu'à 6 jours sur 7, 13h par jour dans seule la limite de 65 heures par semaine.*
- Les forfaits pourront désormais être proposés aux non cadres.*
- Les accords d'entreprises, même moins protecteurs pour les salariés, prévaudront sur les accords de branche. Des salariés d'un même secteur pourront ainsi avoir des conditions de travail très différentes d'une entreprise à l'autre. Le dumping social va se développer.*



# **Santé**

## **scandaleuses franchises**



*tant est pour le moment de 50 € par assuré social. Ce n'est qu'un début. Nicolas Sarkozy avait évoqué 100 € au cours de sa campagne.*

*Ce n'est que grâce à la protestation forte de l'opposition, des associations et de l'opinion réunis que le gouvernement a – provisoirement – renoncé à dérembourser les malades souffrant d'affection de longue durée (cancer, diabète, VIH...). Ces propositions ne venaient pas de nulle part, elles étaient celles du directeur de l'assurance maladie, ancien directeur de cabinet de P. Douste-Blazy quand il était ministre de la santé.*

*En 2004 le gouvernement UMP a créé un forfait d'un euro sur les consultations et les actes médicaux. Cela devait rééquilibrer les comptes de l'assurance maladie (qui avaient retrouvé l'équilibre sous Lionel Jospin). Résultat : les déficits sont de 4,6 milliards en 2007 !*

*En 2007, ce sont maintenant les franchises médicales qui ont été créées par la majorité UMP. Ce sont les malades qui doivent payer pour les malades ! Le mon-*

*En lien avec les associations, les ONG, les professionnels de santé, les députés socialistes, radicaux et citoyens ont décidé de travailler pendant un an pour bâtir une alternative au projet d'abandon du service public de santé et de démantèlement de la sécurité sociale.*

# Institutions : une réforme en trompe l'œil



Lorsque le président de la République a annoncé sa volonté de réformer nos institutions, je m'en suis réjoui. Je pensais que nous pouvions réussir un compromis conduisant à un véritable pacte démocratique. Hélas la droite a refusé la main qui lui était tendue. La négociation s'est vite limitée à un dialogue entre député et sénateurs UMP, eux-mêmes très partagés sur la réforme.

## **Le résultat c'est une loi constitutionnelle en trompe l'œil.**

Nous voulions garantir l'impartialité des organes de contrôle ( conseil constitutionnel, conseil supérieur de l'audiovisuel, conseil supérieur de la magistrature). L'UMP n'a concédé qu'un droit de veto sur les nominations aux 3/5èmes des parlementaires, ce qui concrètement est impossible à obtenir. C'est toujours la droite qui nommera la totalité des membres de ces institutions.

Nous voulions l'indépendance des médias et la défense du pluralisme des opinions. Le président a au contraire fait faire un bond en arrière de trente ans à la liberté de la presse en expliquant que le président doit nommer directement le patron de France télévision et donner son avis sur les programmes du service public.

Nous voulions des modes de scrutins démocratiques. Il n'est pas acceptable que le mode de scrutin du Sénat garantisse à la droite d'y être pour toujours majoritaire, quels que soient les changements de l'opinion. La réforme augmente les pouvoirs du Sénat. Ce qui signifie que lorsque la gauche sera à nouveau majoritaire à l'Assemblée nationale, la droite pourra systématiquement freiner les réformes.

Nous voulions plus de droits pour les citoyens. Nous avons défendu le référendum d'initiative populaire. La droite a rendu le mécanisme si compliqué que la procédure est dans les faits inutilisable.

Nous voulions plus de droits pour le Parlement. Certains droits nouveaux ont été concédés. Mais le droit d'amendement a été solidement encadré, ce qui aura pour effet de limiter les droits de l'opposition.



# Votre député en circonscription

*La promotion du territoire, la défense de ses intérêts, et l'écoute des habitants sont les maîtres mots de l'action politique que mène votre député en circonscription.*

## **La jeunesse : œuvrer aujourd'hui pour l'avenir**

*Très engagé pour l'avenir de nos enfants, les combats sont vastes et nombreux pour protéger ceux qui sont l'avenir de notre pays. Cela passe par une lutte contre la politique du ministre de l'Éducation nationale, qui porte atteinte à la qualité de l'enseignement, et plus particulièrement :*

- *l'instauration du droit d'accueil pour les élèves : en réalité une simple garde des élèves qui se substitue à la mission d'éducation de l'école.*
- *la suppression de plus de 11 000 postes à la rentrée prochaine : elle aura pour conséquences une diminution des options, des classes surchargées, et un enseignement qui n'a plus les moyens de tenir compte de la spécificité des élèves.*

*La politique menée par le Gouvernement à destination de la jeunesse, que ce soit en termes de prévention de la délinquance, d'accueil des mineurs étrangers, de soutien aux adolescents en souffrance ou de scolarisation des enfants handicapés me semble inefficace et, à de nombreux égards, profondément injuste. C'est pour cela que j'ai décidé de créer le groupe d'études sur les droits de l'enfant, que je préside ; afin d'apporter une réflexion de fond et de proposer des alternatives concrètes en faveur de la jeunesse.*



## **Agir pour votre santé**

*Parce que les indicateurs sanitaires de notre région révèlent l'urgence à agir, il est plus que jamais nécessaire d'œuvrer à l'amélioration de la santé des habitants et de répondre à l'insuffisance de l'offre de soins. Obésité infantile croissante, dangerosité suspectée des antennes relais qui se multiplient, politique hospitalière dans le Pas-de-Calais... autant de sujets que j'ai portés à l'attention de la ministre de la Santé. L'objectif dans ce domaine doit clairement consister à enrayer la surmortalité qui sévit dans notre région.*



## **Les temps forts du mandat**

### **Fadela AMARA à Lens**

*La Secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville s'est rendue vendredi 27 Juin à la Grande Résidence et à Sellier. Cette journée de rencontre sur le terrain avec les structures associatives a aussi été l'occasion de montrer l'ambition des projets de rénovation prévus pour ces quartiers, mis en place avec les fonds ANRU. C'est un véritable laboratoire expérimental de la politique de la ville et de la solidarité urbaine que j'ai ouvert à la Secrétaire d'État et aux ministres concernés.*



### **L'affaire de la Banderole...**

*Toute notre circonscription, et plus encore notre région, a été scandalisée par les propos injurieux figurant sur une banderole déployée au Stade de France en mars dernier. Reçu à l'Élysée avec Gervais MARTEL, président du RCL, j'ai également sollicité la ministre de l'Intérieur pour que les textes régissant la violence dans les stades soient enfin appliqués. Quelques semaines plus tard, le collectif à l'origine de cet acte était dissous, et les sanctions applicables ont été renforcées : une première avancée pour faire de nouveau primer les valeurs sportives.*

### **Visite de la Maison d'arrêt de Béthune :**

*Si la prison est parfois la seule alternative pour délinquants et criminels, elle doit néanmoins respecter les droits et la dignité des détenus, et offrir des conditions de travail décentes au personnel pénitentiaire. Cette conviction est à l'origine de ma visite à la Maison d'arrêt de Béthune, dont le rapport sur la sécurité incendie est accablant, et de mes nombreuses interpellations de la Garde des Sceaux, qui minimise sans cesse l'urgence de la situation.*

# Comment me contacter ?



## **Guy Delcourt**

Maire de Lens

Votre député de la 13<sup>ème</sup> circonscription du Pas-de-Calais  
Annay-sous-Lens, Billy-Montigny, Estevelles, Fouquierès-Lez-Lens,  
Harnes, Lens, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Noyelles-sous-  
Lens, Pont-à-Vendin et Sallaumines (105 072 habitants)

### **Ma permanence :**

Cabinet du député  
Hôtel de ville – Place J. Jaurès  
Tel/Fax : 03 21 28 39 89  
62300 LENS

Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75007 PARIS  
Tel/Fax : 03 21 70 89 51  
Mail :  
[gdelcourt@assemblee-nationale.fr](mailto:gdelcourt@assemblee-nationale.fr)

### **Mon équipe :**

**À Lens**  
**Frédérique MASSON,**  
attachée parlementaire  
Tel/Fax : 03 21 28 39 89  
Mail : [fmasson@mairie-lens.fr](mailto:fmasson@mairie-lens.fr)

**Isabelle CERJAK,**  
assistante parlementaire  
Tel/Fax : 03 21 70 89 51  
Mail : [icerjak@mairie-lens.fr](mailto:icerjak@mairie-lens.fr)

**À Paris**  
**Philippine DONNELLY,**  
attachée parlementaire  
Tel : 06 31 79 16 97  
Mail : [philippine.donnelly@gmail.com](mailto:philippine.donnelly@gmail.com)

### **Mes permanences :**

Vous pouvez me rencontrer à l'Hôtel de ville de Lens (sur rendez-vous pris au 03 21 70 89 51).

Je tiens par ailleurs des permanences dans toutes les communes de la circonscription sur demande. Des formulaires de demande de rendez-vous sont disponibles à l'accueil de toutes les mairies.

Depuis mon élection, je suis très attaché au développement de notre territoire. Ainsi, j'ai reçu de nombreux citoyens, représentants d'entreprises ou d'associations, pour faire avancer les grands dossiers de la circonscription et trouver des solutions favorables aux problèmes qu'ils rencontrent.

[www.guydelcourt.fr](http://www.guydelcourt.fr)